

Création de nouveaux circuits de balades (a) Commune : AUBANGE (b) Nom du village ou de l'entité : AUBANGE (c) Descriptif : Création de nouveaux circuits de balades	Fiche n° IM-P2
	Priorité : Lot 2
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

CRÉATION DE NOUVEAUX CIRCUITS DE BALADES

1. Description du projet

Le projet consiste à créer de nouveaux circuits de balades d'une part sur le patrimoine préindustriel et rural de la commune en valorisant les églises, les anciennes maisons rurales, les lavoirs, mines etc., et d'autre part avec le village de Rachecourt.

Il a tout d'abord semblé intéressant de valoriser le patrimoine historique local à travers un itinéraire spécifique, qui relie les villages concernés.

Rappelons les balades existantes sur le territoire : Circuit « Au fil de l'eau », « Archi-promenade » (sur la thématique de l'architecture à Aix-sur-Cloie), qui peuvent être intégrées au projet.

Ensuite, plusieurs liens sont ressortis des possibilités sur le village de Rachecourt et la valorisation des espaces naturels avec les chemins ruraux et sentiers de campagne. Certains tronçons complémentaires pourraient être envisagés afin de proposer une offre diversifiée avec des boucles et longueurs de promenades variées. Des parcelles devront dès lors être acquises et aménagées et il sera nécessaire de réfléchir au balisage et à l'entretien.

Le rachat d'un espace naturel appartenant à la Fabrique d'église a été envisagé, ainsi que l'aménagement de caillebotis pour relier différentes zones. Ces aménagements permettraient en outre de sensibiliser les promeneurs à la nature et la biodiversité présentes.

Les habitants ont précisé que le projet pourrait être mis en œuvre facilement si ces promenades ne sont pas balisées sur le terrain et qu'elles ne nécessitent pas un travail ardu de reconnaissance par le CGT.

Un Groupe de Travail pourra être lancé le moment venu, notamment pour mettre en place l'organisation de l'entretien de ces promenades.

2. Justification du projet

D'une part, l'objectif de préserver l'environnement naturel et paysager de la commune se décline en trois volets : la protection des paysages, la végétalisation et le soutien à la biodiversité, et l'amélioration de la propreté publique, et le projet y répond en grande partie.

D'autre part, concernant l'objectif de faire connaître positivement la commune via des opérations et la promotion touristiques, la CLDR a insisté sur la mise en valeur des atouts particuliers à la commune pour valoriser l'image du territoire communal, ce que le projet fera à travers les circuits et itinéraires mis en place.

Plusieurs effets sont attendus de ce projet : renforcer le potentiel « nature » de la commune, mettre en valeur le patrimoine naturel et paysager, développer l'attractivité touristique, prendre conscience de la qualité du territoire et valoriser l'image et l'attractivité touristique d'Aubange.

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs stratégiques suivants :

Objectif	3. Apporter des solutions durables pour tendre vers un environnement de qualité
Objectif opérationnel	3.2 Préserver l'environnement naturel et paysager de la commune

Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Programme Stratégique Transversal (PST) 2019-2024** : Intégrer systématiquement dans toutes les politiques communales un volet relatif à la préservation de l'environnement ;
- **Parc Naturel de Gaume (PNdG)** : Accueillir et restaurer la biodiversité ; Sensibiliser la population à la biodiversité ; Développer le tourisme nature et culture ; Faire connaître, protéger, mettre en valeur les patrimoines spécifiques et la physionomie typique des villages gaumais ;
- **Maison du Tourisme du Pays d'Arlon** : Valoriser le territoire du Pays d'Arlon pour en faire une destination touristique à part entière ;
- **Maison du Tourisme de Gaume** : Valoriser le territoire de Gaume pour en faire une destination touristique à part entière.

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	★★ Liens créés entre les habitants et leur territoire / identification
ENVIRONNEMENT	★★★ Valorisation et sensibilisation à l'environnement
ÉCONOMIE	★★ Mise en valeur touristique / retombées économiques indirectes

Légende : ★★★ Impact élevé ; ★★ Impact moyen ; ★ Impact faible ; ☹ Pas d'impact

Ce projet correspond à la **stratégie wallonne de développement durable** :



Objectif 11 – Villes et communautés durables :

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables – Assurer l'accès à un logement, à des services de base et à des systèmes de transport sûrs ; Renforcer l'urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et nature ; Réduire l'impact environnemental négatif des villes (notamment, la qualité de l'air et la gestion des déchets) et favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux.

5. Localisation et statut

Territoire communal

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet** : Commune d'Aubange
- **Partenaires** : Maison du Tourisme et Syndicat d'Initiatives, Maison du tourisme

7. Programme de réalisation

Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Lors de la priorisation des projets, la CLDR a jugé le projet intéressant mais non prioritaire, le plaçant en lot 2.

État du dossier

Deux balades existantes pouvant être intégrées au projet :

- Le circuit « Au fil de l'eau » ;
- « Archi-promenade » qui traite de la thématique de l'architecture.

Programme des travaux et/ou aménagements

Sans objet.

Planification

Sans objet.

Démarches administratives à réaliser

Sans objet.

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

Définir les modalités d'entretien des circuits.

8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Création du circuit de balades	3	Commune d'Aubange

Indicateurs de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Nombre d'éléments patrimoniaux mis en valeur	15	Syndicat d'Initiatives

9. Annexes

Sans objet.